

SECTION 352 : MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

SECTION 352 : MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de la gouvernance

- la faiblesse du cadre réglementant le partenariat avec les ONG et les structures privées ;
- l'insuffisance de l'offre et de la qualité des services de base ;
- l'insuffisante opérationnalisation du système de gestion et de collecte de données sur les thématiques du ministère.

Au titre de l'approche genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

- la méconnaissance des textes de lois, conventions et instruments internationaux favorisant l'adoption de l'approche genre ;
- le poids des normes sociales ;
- la faible appropriation et institutionnalisation de l'approche Genre dans les structures étatiques et privées ;
- l'insuffisante opérationnalisation des dispositifs de promotion du genre et d'autonomisation de la femme ;
- la faible application des engagements et recommandations internationaux en matière de genre, d'équité et d'autonomisation de la femme ;
- la faiblesse des mécanismes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;
- le faible taux d'alphabétisation des femmes ;
- la faiblesse du cadre juridique, institutionnel et pédagogique des IFEF ;
- l'insuffisance de l'offre de service et de la qualité de formations dans les IFEF ;
- la faiblesse des partenariats stratégiques pour une meilleure insertion professionnelle des diplômées des IFEF ;
- le faible accès des femmes aux opportunités de financement de leurs activités et aux biens de production ;
- l'insuffisance de formation au développement personnel et le manque de leadership des femmes ;
- la difficile transition vers l'emploi formel des femmes.

Au titre de la famille

- le faible niveau d'accompagnement des couples en difficulté ;
- l'insuffisante application des dispositions réglementaires et institutionnelles de protection de la famille ;
- l'insuffisante vulgarisation des instruments de protection ;
- la démission des parents en matière d'éducation ;
- la faible capacité socio-économique des familles ;
- la faible capacité des familles en compétences de vie familiale ;
- la faible connaissance des droits et devoirs des membres de la famille.

Au titre de la protection de l'enfant

- la faiblesse des mécanismes nationaux de lutte contre les violences, les abus, les exploitations et les maltraitances des enfants ;
- l'existence de problèmes éducationnels dans les familles ;
- la faible coordination interne et externe en matière de protection des enfants et adolescents vulnérables ;
- le non-respect des droits et obligations des enfants dans la famille et dans les communautés ;
- la mise en œuvre fragmentaire et à petite échelle des projets et actions du fait de la multitude de structures en charge de l'enfant ;
- la persistance des barrières communautaires dans les initiatives des communautés, en matière de protection de l'enfant ;
- la faible opérationnalisation du cadre institutionnel de protection et de prise en charge des enfants y compris les enfants addicts à la drogue.

1.1.2. Réponses apportées

Au titre de la gouvernance

- la prise de textes réglementaires en matière de promotion de la femme, de la famille et de la protection des enfants ;
- la production des données statistiques sur les VBG, la protection de l'enfant, les OEV, les EAV et les autres thématiques du ministère ;
- la réalisation de missions trimestrielles de coordination, de supervision, de contrôle et d'appui conseil dans les structures du ministère ;
- la mise en place de cadres de concertation conjoints ;
- le renforcement des capacités de chefs de service et autres personnels du ministère ;
- le recrutement de personnel spécialisé dans la prise en charge des enfants et adolescents vulnérables ;
- la mise en place et l'opérationnalisation d'applications web ;
- la création et la mise à niveau de structures socio-éducatives (centres d'accueil et de transit pour enfants en situation de rue, IFEF, CPPE, CACE, CSE) ;
- la création d'un comité sectoriel de dialogue social entre les agents du MFPE.

Au titre de l'approche genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

- l'organisation de séances de sensibilisation sur les questions de genre, droits des femmes et les VBG ;
- la formation des femmes candidates aux législatives, régionales et municipales ;
- l'installation de cellules Genre y compris la formation des points focaux dans les ministères techniques et institutions ;
- l'élaboration de la cartographie et des niches d'expertises des ONG actives en matière d'approche genre et d'équité ;
- la sensibilisation et la formation des leaders communautaires, chefs religieux et autres acteurs clés sur l'approche genre, la prévention, la référence et la prise en charge des VBG ;
- l'installation de nouvelles plateformes de lutte contre les VBG ;
- la prise en charge psychologique, médicale, psychosociale et judiciaire des victimes de VBG ;
- la formation et l'encadrement de femmes dans les IFEF et les communautés ;
- la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'autonomisation de la femme ;
- l'octroi de prêts aux femmes par le biais du fonds « Femmes et Développement » dédié à l'autonomisation de la femme ;
- la création d'usines et l'appui en matériels et outillages techniques aux groupements féminins à travers les projets USIFEM et « Autonomisation de la Femme rurale » ;
- la sensibilisation des femmes sur leurs droits / devoirs et sur la santé de la reproduction ;
- la formation de femmes en entrepreneuriat, gestion d'AGR, gestion coopérative, AVEC, compétences de vie sociale, leadership et Management.

Au titre de la famille

- l'adoption de dispositions réglementaires et institutionnelles de protection de la famille ;
- la formation de couples à la gestion des ressources familiales ;
- la sensibilisation des familles à la promotion des valeurs morales et familiales ;
- la formation de couples candidats au mariage ;
- l'appui en vivres et non vivres à des ménages vulnérables ;
- l'écoute et l'orientation de couples en difficulté ;
- la mise en place de comités régionaux et communaux des organes de la CNFA et la désignation des représentants.

Au titre de la protection de l'Enfant

- la mise en œuvre du projet « Strong families » pour la formation et la médiation entre enfants en situation de vulnérabilité ;
- la mise en œuvre de projets contribuant à l'amélioration de la prévention et de l'offre de service aux enfants et adolescents vulnérables y compris les OEV et leurs familles ;
- la formation des intervenants sociaux et acteurs de protection de l'enfant (travailleurs sociaux, ONG) sur les procédures de prise en charge de qualité des OEV et autres enfants / adolescents vulnérables ;
- l'appui en vivres, non vivres et assistance médicale à des enfants en rupture sociale ;
- l'organisation de maraudes d'identification et de prise en charge des enfants en situation de rue dans le district d'Abidjan et autres régions de la Côte d'Ivoire ;
- le recrutement de personnels spécialisés dans la prise en charge des enfants addicts aux psychotropes ;
- la prise en charge d'OEV par le programme de soutien aux enfants et à leurs familles affectées par le VIH sida, dans le cadre de l'appropriation et suivant l'AQ (Assurance Qualité) ;
- l'octroi de subventions à des ONG qui assurent l'offre de services de qualité aux EAV et OEV suivant les standards ;
- l'organisation de missions d'évaluation du respect des normes dans les EPR, les structures préscolaires publiques et privées ;
- la formation des familles d'accueil sur les normes et standards de prise en charge des pupilles ;
- le retrait et la prise en charge des enfants victimes de traite et d'exploitation ;
- la réunification familiale des enfants à l'issue des opérations de recherches parentales fructueuses.

1.1.3. Défis et priorités

Au titre de la gouvernance

- le renforcement du cadre réglementaire régissant le secteur ;
- le renforcement et la mise en œuvre des cadres stratégiques et réglementaire en matière de protection de l'enfant ;
- la réalisation d'une étude sur les déterminants du secteur ;
- la mise en place d'un système intégré de collecte de données statistiques ;
- l'institution d'une prime d'intéressement ;

Au titre de l'approche genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

- le renforcement du statut et de la position sociale de la femme au sein de la famille et de la communauté ;
- le renforcement de l'accès et du positionnement des femmes au niveau des sphères de décision ;
- l'intégration de l'approche genre dans les mesures et les interventions de développement ;

- le renforcement du cadre juridique et institutionnel des IFEF ;
- le développement de partenariats stratégiques pour une meilleure insertion des diplômées des IFEF ;
- le renforcement de la lutte contre les violences basées sur le genre ;
- la création d'un environnement propice à l'autonomisation de la femme ;
- le développement de la culture entrepreneuriale et la promotion du leadership chez les femmes ;
- l'implication du secteur privé (emplois et opportunités d'affaires) et des organisations de la société civile (véritables acteurs de développement ou de changement social) ;
- la mise à disposition de données et d'informations stratégiques, en vue de l'autonomisation de la femme ;
- l'accès des femmes au financement ;
- la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'autonomisation de la femme ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'autonomisation de la femme.

Au titre de la famille

- la prise et l'application des dispositions réglementaires et institutionnelles de promotion de la famille ;
- l'autonomisation socioéconomique des familles ;
- la consolidation des valeurs fondamentales au sein des familles et des communautés ;
- le développement de la responsabilité et de la compétence parentale et communautaire en matière d'éducation ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la politique nationale de la famille.

Au titre de la protection de l'enfant

- le renforcement du cadre de gouvernance, de planification, de coordination, de suivi et d'évaluation en matière de protection de l'enfant ;
- l'offre de service de qualité aux enfants et adolescents vulnérables y compris les OEV ;
- le renforcement des capacités des plateformes de protection de l'enfant.

1.2. Politique sectorielle

1.2.1. Principales orientations

- le renforcement de l'efficacité de l'intervention des structures du ministère ;
- la mise en œuvre des cadres stratégiques liés à la protection, à la promotion et à la valorisation de la femme ;
- la promotion de l'inclusion des femmes au processus de développement et leur accès de façon équitable aux fruits de la richesse ;
- la mise en œuvre d'un cadre de protection, de promotion et de renforcement de l'institution familiale ;
- le renforcement des mécanismes communautaires, institutionnels et législatifs de protection sociale, administrative et judiciaire des enfants.

1.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est améliorée ; l'égalité des sexes, la justice sociale et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles sont promues ;
- l'institution familiale est protégée, promue et renforcée ;
- les mécanismes de protection de l'enfant sont renforcés.

1.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 29, le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de promotion de la Femme, de la Famille et de protection de l'Enfant.

A ce titre, en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de promotion de la Femme et de la Famille :

- promotion économique, sociale et juridique de la femme ;
- promotion du Genre ;
- lutte contre les violences exercées sur les femmes et les filles, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits et l'Homme ;
- sensibilisation et information de la communauté sur les droits de la femme ;
- assistance et conseil aux femmes et aux filles en difficulté, notamment aux filles-mères, aux veuves, aux femmes victimes de violences conjugales ;
- promotion, coordination et suivi des activités socio-économiques concernant la femme ;
- promotion, coordination et suivi des mouvements coopératifs et mutualistes féminins en milieu urbain et rural, en liaison avec les Ministres concernés ;
- gestion et coordination des institutions publiques et privées d'éducation féminine ;
- mise en œuvre des mesures favorisant la protection et l'épanouissement des citoyens dans le cadre de la famille ;
- promotion des valeurs sociales et morales dans la famille ;
- développement de la prise de conscience, de la responsabilité réciproque et du respect des droits et obligations de chacun des membres de la famille ;
- sensibilisation des populations aux programmes de planification et de bien-être familial ;
- sensibilisation des femmes sur la prévention du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

En matière de Protection de l'enfant :

- élaboration et suivi des lois et règlements en matière de Protection de l'enfant, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice ;
- lutte contre les violences exercées sur les enfants, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- sensibilisation et information de la communauté sur les droits de l'enfant ;
- mise en œuvre des programmes d'éducation et d'assistance aux enfants mineurs en difficulté et aux enfants de la rue, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- lutte contre les abandons et négligence d'enfants ;
- coordination des activités de protection de l'enfance, y compris celles des institutions spécialisées de prise en charge des enfants, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- participation à la coordination, à l'identification, à la mise en œuvre et au suivi des mesures dans le domaine de la lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants, en liaison avec les Ministres chargés de la Justice, de l'Administration du Territoire et des Affaires Sociales ;
- sensibilisation des enfants sur la prévention du VIH /SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

1.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.
- Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille.
- Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale, Direction des Ressources Humaines, Direction des Affaires Financières et du Patrimoine, Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation, Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale, Direction des Systèmes d'Information, Direction de la Qualité, Service de Communication et des Relations Publiques, Direction de la Coordination Etablissements et Services à caractère Social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-Educatifs, Directions Régionales (32), Cellule de Passation des Marchés Publics, Service de Gestion du Patrimoine			Renforcement du Système de Collecte et de gestion des Données Statistiques
Programme 2:Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	Direction du Genre et de l'Equité, Direction de la Formation, Direction de l'Autonomisation Economique de la Femme, Projet de Gestion Novatrice du Fonds Femme et Développement, Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre, Centre PAVVIOS, Institutions de Formation et d'Education Féminine (130).	- Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme ; - Chaire Unesco		- Appui à la promotion du genre, femme et famille ; - Appui au renforcement de la capacité nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) ; - Appui à l'émancipation politique, économique et sociale des femmes et des jeunes ; - Projet de promotion et d'autonomisation de la femme rurale ; - Projet de construction des Usines des Femmes de Côte d'Ivoire (USIFEM- CÔTE D'IVOIRE) - Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF de Debou ; - Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF d'Adiopodoumé ; - Réhabilitation, construction et équipement de l'IFEF d'Adiaké ; - Construction de la clôture et réhabilitation de l'IFEF de Songon ; - Construction et équipement de l'IFEF d'Odiénné

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille	Direction de la Promotion de la Famille, Complexes Socio-éducatifs (48), Cellule médico-sociale.	- Commission Nationale de la Famille ; - Comité de placement familial		- Construction et équipement des Complexes Socio-Educatifs (CSE) ; - Réhabilitation, extension et équipement du complexe socio-éducatif de Treichville Avenue 1 ; - Construction et équipement du Complexe Socio-Educatif de Ferkessedougou ; - Construction et équipement du Complexe Socio-Educatif d'Akoupé ;
Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	Direction de la Protection de l'Enfant (DPE), Cellule d'Exécution du Programme des Enfants et des Adolescents Vulnérables (PPEAV), Comité National de Lutte contre le Trafic et l'Exploitation des Enfants, Centres de Protection de la Petite Enfance (127), Centres d'Action Communautaire pour l'Enfance (02), orphelinats (02), pouponnières publiques (04), Centre d'accueil (03).	- Pouponnière privée (01) ; - Autorité Centrale pour l'Adoption en Côte d'Ivoire (ACACI)		- Programme National de prise en charge des OEV (PNOEV)-VIH/Sida ; - Réhabilitation, Extension et équipement du Centre éducatif Zone 4 C ; - Programme de coopération CI-UNICEF de protection enfants et adolescents ; - Programme de Prise en charge des Enfants et Adolescents Vulnérables ; - Réhabilitation, extension et équipement du centre de transit d'Agboville pour les enfants en situation de rue ; - Construction et équipement d'un centre socio-éducatif de réinsertion des enfants en situations de vulnérabilité à MAN

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RÉSULTATS STRATÉGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	MÉTHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1 : la gouvernance du ministère est améliorée	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités du PTA du ministère	Nombre d'activités du PTA réalisées / Nombre total d'activités du PTA Source : Rapport d'activités DPED
OG 2 : Promouvoir l'égalité des sexes, la justice sociale, l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	RS 2.1 : L'égalité des sexes, la justice sociale et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles sont promues	IP 2.1.1 : Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de promotion des droits et d'autonomisation de la femme	Nombre d'activités réalisées de la stratégie en matière de promotion des droits et d'autonomisation de la femme / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de promotion des droits et d'autonomisation de la femme Sources : Rapports d'activités DGE/ DAEF/PQNF/NFD
OG 3 : Protéger, promouvoir et renforcer l'institution familiale	RS 3 : L'institution familiale est protégée, promue, et renforcée	IP 3.1.1 : Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille	Nombre d'activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille Source : Rapport d'activités DPF

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 4 : Renforcer les mécanismes de protection des enfants	RS 4.1 : Les mécanismes de protection de l'enfant sont renforcés	IP 4.1.1 : Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant	Nombre d'activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant Source : Rapport d'activités DPE

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	29 449 633 835	32 187 682 107	46 181 299 540
1.1 Ressources Intérieures	25 763 156 391	29 170 982 080	45 408 299 540
1.1.1 Budget Etat	25 763 156 391	29 170 982 080	45 408 299 540
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	3 686 477 444	3 016 700 027	773 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	3 686 477 444	3 016 700 027	773 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	29 449 633 835	32 187 682 107	46 181 299 540
2.1 Personnel	14 017 126 617	14 106 796 210	14 174 048 405
2.1.1 Solde y compris EPN	14 017 126 617	14 106 796 210	14 174 048 405
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	6 605 056 183	7 090 182 867	7 238 195 930
2.3 Transferts	523 035 794	579 832 135	611 370 991
2.4 Investissement	8 304 415 241	10 410 870 895	24 156 684 214
Trésor	4 617 937 797	7 394 170 868	23 383 684 214
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 686 477 444	3 016 700 027	773 000 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la coordination et l'animation des activités du ministère	Taux de réalisation du plan d'actions prioritaires du ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités du plan d'actions prioritaires réalisées / Nombre total d'activités inscrites dans le plan d'actions prioritaires) x 100 Sources : Rapports d'activités Cabinet / DPED
	Taux de réalisation du plan d'actions de l'Inspection Générale	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités du PTA de l'IG réalisées / Nombre total d'activités inscrites dans le PTA de l'IG) x 100 Source : rapport d'activités IG
	Proportion de structures socio-éducatives évaluées	42%	100%	100%	100%	(Nombre de structures socio-éducatives évaluées / nombre total de structures socio-éducatives planifiées par an) x 100 Source : Rapport d'activités DCSSEB
OS 2 : Optimiser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de réalisation du plan de formation du personnel	100%	100%	100%	100%	(Nombre de formations réalisées / Nombre de formations programmées) x 100 Source : Rapport d'activités DFRH
	Taux d'exécution du budget	85,11%	92%	92%	92%	(Montant total des dépenses ordonnancées / montant total du budget actuel du ministère) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de couverture des besoins en matériels	100%	100%	100%	100%	(Besoins en matériels satisfaits / Besoin total exprimé) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Renforcer le système de planification, d'informations et de communication du ministère	Existence de l'annuaire statistique de l'année N-1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui/Non Source : Rapport d'activités DPED
	Proportion d'applications web développées	100%	80%	85%	100%	(Nombre d'applications web développées / Nombre d'applications prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DSI

IL2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15 899 604 820	16 068 710 652	16 212 730 582
Dépenses de personnel	14 017 126 617	14 106 796 210	14 174 048 405
Dépenses en biens et services	1 837 478 203	1 901 914 442	1 974 657 187
Transferts	0	0	0
Investissements	45 000 000	60 000 000	64 024 990
Trésor	45 000 000	60 000 000	64 024 990
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21118 Administration Générale	15 899 604 820	16 068 710 652	16 212 730 582
2111801 Coordination et animation du ministère	956 823 203	1 000 274 792	1 050 888 347
2 Biens et services	956 823 203	1 000 274 792	1 050 888 347
11104000036 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lacs (Yamoussoukro)	8 600 000	8 343 000	8 593 290
14104000028 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du N'Zi Comoé (Dimbokro)	8 180 000	8 425 400	8 678 162
15104000032 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Ifou (Daoukro)	9 880 000	10 176 400	10 481 692
16104000027 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Moronou (Bongouanou)	9 780 000	10 073 400	10 375 602
17104000036 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bandama (Bouaké)	8 530 000	8 785 900	9 049 477
18104000047 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Hambol (Katiola)	7 480 000	7 704 400	7 936 532
22104000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bafing (Touba)	9 480 000	9 764 400	10 057 332
23104000016 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Denguélé (Odienné)	10 280 000	10 558 400	10 845 152
24104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tchologo (Ferkessedougou)	9 080 000	9 362 400	9 632 972
25104000026 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Poro (Korhogo)	11 630 000	11 978 900	12 338 267
26104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	9 580 000	9 867 400	10 163 422
27104000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Foin (Minignan)	8 280 000	8 528 400	8 784 252
28104000015 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Boukani (Bouna)	9 080 000	9 362 400	9 632 972
31104000045 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	9 280 000	9 558 400	9 845 152

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21118 Administration Générale	15 899 604 820	16 068 710 652	16 212 730 582
32104000040 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Fromager (Gagnoa)	8 280 000	8 219 400	8 466 982
35104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Marahoue (Bouafé)	9 780 000	10 073 400	10 375 602
36104000010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Worodougou (Séguéla)	9 880 000	10 176 400	10 481 692
37104000013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Béré (Manikoro)	8 480 000	8 734 400	8 996 432
41104000022 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tonkpi (Man)	10 680 000	11 000 400	11 330 412
42104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Cavally (Guiglo)	9 980 000	10 279 400	10 587 782
43104000026 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Guémon (Dukoussou)	9 780 000	10 073 400	10 375 602
51104000029 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Loh Djobou (Divo)	10 000 000	10 300 000	10 609 000
55104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bas Sassandra (San Pedro)	11 180 000	11 515 400	11 860 862
56104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Nawa (Soubre)	9 280 000	9 558 400	9 845 152
57104000013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gboké (Sassandra)	8 880 000	9 146 400	9 420 792
61104000050 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Moyen Comoé (Abengourou)	10 880 000	8 631 400	8 890 342
62104000051 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Zanzan (Bondoukou)	9 080 000	9 352 400	9 632 972
71104000092 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud Comoé (Aboisso)	13 500 000	13 905 000	14 322 150
76104000038 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Agneby (Agboville)	9 130 000	9 403 900	9 686 017
77104000040 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Mé (Adzopé)	10 300 000	10 609 000	10 927 270
78011201655 Prendre en charge les frais d'abonnement du ministère	303 783 203	331 587 592	362 170 531
78104000339 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lagunes (Abidjan)	12 580 000	12 957 400	13 346 122
78104000340 Suivre la Mise en œuvre du système qualité dans les services du Ministère	14 000 000	14 420 000	14 852 600
78104000341 Coordonner les structures socio-éducatives de base	19 900 000	20 497 000	21 111 910
78104000342 Recruter les experts pour assister le Cabinet du Ministère / Convention BNETD	138 450 000	142 603 500	146 881 605
78104000417 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000421 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	23 000 000	23 690 000	24 400 700
78104000428 Coordonner les activités du Ministère	125 000 000	128 750 000	132 612 500
78104000478 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	9 480 000	9 764 400	10 057 332
79104000047 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Grands Ponts (Dabou)	9 400 000	9 167 000	9 442 010
90104000009 Acquérir des Kits Pédagogiques pour les centres de protection de la petite enfance	9 000 000	9 270 000	9 548 100
2111802 Planification, programmation et suivi évaluation	59 400 000	74 832 000	79 301 950
2 Biens et services	14 400 000	14 832 000	15 276 960
78104000479 Organiser la planification générale des activités du Ministère, les suivre et les évaluer	14 400 000	14 832 000	15 276 960

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
21118 Administration Générale	15 899 604 820	16 068 710 652	16 212 730 582
4 Investissements	45 000 000	60 000 000	64 024 990
Trésor	45 000 000	60 000 000	64 024 990
78104000424 Renforcer le système de collecte et de gestion des données statistiques	45 000 000	60 000 000	64 024 990
2111803 Information et communication	34 000 000	35 020 000	36 070 600
2 Biens et services	34 000 000	35 020 000	36 070 600
78104000343 Connecter le Ministère au réseau internet	26 500 000	27 295 000	28 113 850
78104000344 Organiser la communication des activités du ministère (couverture médiatique, interview, conception de	7 500 000	7 725 000	7 956 750
2111804 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	14 849 381 617	14 958 563 666	15 046 469 683
1 Personnel	14 017 126 617	14 106 796 210	14 174 048 405
78104000349 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	14 017 126 617	14 106 796 210	14 174 048 405
2 Biens et services	832 255 000	851 767 650	872 421 280
78104000345 Gérer les ressources humaines du ministère	29 000 000	29 355 000	30 235 650
78104000346 Prendre en charge les missions hors CI	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78104000347 Prendre en charge les missions en CI	86 700 000	89 301 000	91 980 030
78104000414 Organiser des Campagnes de sensibilisation sur les différentes thématiques du ministère	23 300 000	23 999 000	24 718 970
78104000425 Elaborer et mettre en oeuvre le DPPD/PAP/CDMT	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78104000426 Gérer la commande publique du Ministère	5 700 000	5 871 000	6 047 130
78104000467 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	97 355 000	100 275 650	103 283 920
78104000476 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	48 500 000	49 956 000	51 453 650
78104000499 Prendre en charge les dépenses centralisées du MFFE	413 700 000	421 191 000	428 906 730
78104000530 Gérer le patrimoine du Ministère	8 000 000	8 240 000	8 487 200

II.2.2. Programme 2 : Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	Action 2.1: Renforcement des capacités techniques et du dispositif juridique de promotion du genre
	Action 2.2: Développement des approches de lutte contre les VBG
	Action 2.3: Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieu urbain et rural
	Action 2.4: Renforcement des capacités des femmes et jeunes filles entrepreneures

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer le cadre institutionnel et juridique en matière de promotion du genre et de justice sociale	Proportion d'acteur(e)s clés formé(e)s en matière de genre	76,50 %	78,37%	90%	100%	(Nombre d'acteur(e)s clés formé(e)s en matière de genre / Nombre d'acteur(e)s clé(e)s planifié(e)s) x100 Base cible : 3900 soit 150 acteurs clés X 26 structures Source : Rapport d'activités DGE
	Nombre de femmes disposant de capacités en leadership politique	105	200	200	200	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGE
OS 2 : Améliorer les stratégies d'autonomisation des femmes et des jeunes filles	Nombre de femmes et de jeunes filles ayant bénéficié d'un programme d'alphabétisation, de renforcement de capacités en leadership et management	-	2500	2600	2700	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DAEF/ DF
	Proportion d'auditrices ayant terminé leur formation	93,66%	95%	95%	95%	(Nombre d'auditrices admises à l'examen de fin de formation / nombre d'auditrices en fin de formation) x 100 Source : Rapport d'activités DF
	Proportion de femmes et jeunes filles entrepreneures ayant bénéficié d'un appui financier et matériel	-	32,25%	33%	35%	(Nombre de femmes et jeunes filles entrepreneures ayant bénéficié d'un appui financier et matériel satisfaites / Nombre total de femmes et jeunes filles entrepreneures demandeuses d'un appui financier et matériel) x100 Sources : Rapport d'activités DAEF/ PGNFNF
OS 3 : Renforcer les mécanismes de protection contre les VBG	Nombre de plateformes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PF-VBG) installées	88	96	100	104	Dénombrement Source : Rapport d'activités PNLVBG
	Pourcentage de femmes victimes de viol ayant bénéficié d'une prise en charge médicale dans le délai de 72 Heures	-	65%	70%	75%	(Nombre de femmes victimes de viol déclaré ayant bénéficié d'une prise en charge médicale dans le délai de 72h / Nombre total de femmes victimes de viol déclaré) x 100 Sources : Rapports d'activités du PAVVIO / PNLVBG

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 2 : PROMOTION DE L'APPROCHE GENRE, DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	1 226 620 000	1 275 496 190	1 293 978 983
Transferts	361 105 000	400 345 175	422 091 804
Investissements	5 320 797 867	4 040 050 032	17 246 199 995
Trésor	2 634 320 423	2 477 600 005	17 246 199 995
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	2 686 477 444	1 562 450 027	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
2211901 Renforcement des capacités techniques et du dispositif juridique de promotion du genre	3 106 217 444	2 307 139 852	4 808 076 885
2 Biens et services	196 060 000	193 369 422	180 057 874
78104000357 Promouvoir le genre	8 060 000	8 301 800	8 550 854
78104000358 Organiser la Journée internationale de la Femme	150 000 000	145 927 622	131 192 820
78104000484 Coordonner les projets et activités de promotion du genre	38 000 000	39 140 000	40 314 200
3 Transferts	64 680 000	66 620 400	68 619 012
78104000449 Apporter un appui au Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM)	6 680 000	6 880 400	7 086 812
78104000462 Assister les femmes en détresse	58 000 000	59 740 000	61 532 200
4 Investissements	2 845 477 444	2 047 150 030	4 559 399 999
Trésor	159 000 000	484 700 003	4 559 399 999
90104000013 Appui à l'émancipation politique, économique et sociale des femmes et des jeunes filles	100 000 000	284 700 000	0
78104000485 Appui promotion du genre femme et famille	59 000 000	200 000 003	4 559 399 999
Financement extérieur	2 686 477 444	1 562 450 027	0
90104000013 Appui à l'émancipation politique, économique et sociale des femmes et des jeunes filles	2 686 477 444	1 562 450 027	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 906 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
2211902 Développement des approches de lutte contre les VBG	360 850 000	1 119 325 502	1 471 705 261
2 Biens et services	115 850 000	119 325 500	122 905 265
78104000362 Prendre en charge des victimes de VBG	18 000 000	18 540 000	19 096 200
78104000450 Coordonner les projets et activités de lutte contre les Violences Basées sur le Genre	17 850 000	18 385 500	18 937 065
90104000002 Organiser la Journée les 16 jours d'activités	50 000 000	51 500 000	53 045 000
90104000004 Organiser la journée de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF)	30 000 000	30 900 000	31 827 000
4 Investissements	245 000 000	1 000 000 002	1 348 799 996
Trésor	245 000 000	1 000 000 002	1 348 799 996
78104000361 Appui Renforcement capacité Nationale lutte contre les Violences Basées sur le Genre	245 000 000	1 000 000 002	1 348 799 996
2211903 Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieu urbain et rural	1 080 331 215	912 788 768	852 815 989
2 Biens et services	775 960 000	819 888 768	843 815 989
11104000030 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Diévi	4 990 000	5 189 668	5 293 861
11104000032 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Tiébissou	4 990 000	5 139 700	5 293 891
11104000033 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Toumodi	5 760 000	5 932 800	6 110 784
11104000038 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YAMOUSSOUKRO	7 060 000	7 271 800	7 489 954
14104000027 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOCANDA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
14104000032 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIMBOKRO	4 980 000	5 129 400	5 283 283
15104000029 Mettre en œuvre et Coordonner les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Priko	4 995 000	5 144 850	5 299 196
15104000030 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BAHIKRO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
15104000033 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daoukro	4 995 000	5 144 850	5 299 196
16104000022 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BATTO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
16104000023 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ARRAN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
16104000024 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bongouanou	4 995 000	5 144 850	5 299 196
17104000039 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bobo	4 995 000	5 144 850	5 299 196
17104000042 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Bouaké-Air France	7 320 000	7 539 600	7 765 788
17104000049 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KAHANKRO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
17104000055 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bouaké Koko	7 180 000	7 374 800	7 596 044
17104000056 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIABO	4 995 000	5 144 850	5 299 196

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	8 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
17104000057 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YABASSOU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
18104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FRONAN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
18104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KATIOLA	4 990 000	5 139 700	5 293 891
18104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Satama-Sokoro	4 960 000	5 108 800	5 262 064
18104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DABAKALA	6 240 000	6 427 200	6 620 016
18104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF TAPIRE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
18104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FOUMBOLO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
23104000019 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Odjénè	4 990 000	5 139 700	5 293 891
24104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KONG	4 990 000	5 139 700	5 293 891
24104000026 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Ferkessédougou	5 000 000	5 150 000	5 304 800
24104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOGONIERE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
25104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KORHOGO	7 260 000	7 477 800	7 702 134
25104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF NIOFOIN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
25104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MBENGUE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
25104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SINEMATIALI	4 995 000	5 144 850	5 299 196
25104000031 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guembé	4 990 000	5 139 700	5 293 891
26104000019 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOUNDIALI	4 995 000	5 144 850	5 299 196
26104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Tingrela	4 995 000	5 144 850	5 299 196
26104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUTO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
26104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GBON	4 995 000	5 144 850	5 299 196
27104000008 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre de formation polyvalent de Kaniasso	4 990 000	5 139 700	5 293 891
28104000016 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOUNA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
28104000018 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bonoua	4 995 000	5 144 850	5 299 196
28104000020 Mettre en oeuvre et Coordonner les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF NASSIAN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
31104000041 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF VAVOUA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
31104000047 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ZOUKOUGBEU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
31104000048 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre de Formation Nazareth couture et arts ménagers de Daloa, IFEF	7 110 000	7 323 300	7 542 999
31104000063 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ISSIA	6 860 000	7 065 800	7 277 774

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
31104000058 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Dalca 2ème Bataillon	4 995 000	5 144 850	5 299 196
31104000061 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Dalca Commune	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF OURAGAHIO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Oumè	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guibéroua	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Gagnoa	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000039 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Princesse Grâce de Monaco de Zébizekou	4 995 000	5 144 850	5 299 196
32104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIEGONEFLA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
35104000025 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Zuénoula	4 995 000	5 144 850	5 299 196
35104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bouafé	4 995 000	5 144 850	5 299 196
35104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SINFRA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
41104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOGOUALE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
41104000026 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BIN HOUYE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
41104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MAN	6 560 000	6 756 800	6 969 504
42104000021 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAI	4 990 000	5 139 700	5 293 891
42104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guiglo	4 990 000	5 139 700	5 293 891
42104000025 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOULEPLEU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
42104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bliéquin	4 995 000	5 144 850	5 299 196
43104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DUEKOUÉ	4 995 000	5 144 850	5 299 196
51104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Divo	6 480 000	6 653 800	6 853 414
51104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GUÉTRY	6 410 000	6 602 300	6 800 369
51104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF HIRE	7 060 000	7 271 800	7 489 954
51104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Zikisso	8 250 000	8 507 800	8 763 034
51104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LAKOTA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
55104000017 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TABOU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
55104000021 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SAN PEDRO	6 960 000	7 168 800	7 383 864
56104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SOUBRE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
57104000011 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SASSANDRA	4 995 000	5 144 850	5 299 196

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
57104000015 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FRESCO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
61104000043 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF TANGUELAN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
61104000044 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABENGOUROU	7 060 000	7 271 800	7 489 954
61104000045 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Agnibilékro	4 990 000	5 139 700	5 293 891
61104000046 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YAKASSE-FEYASSE	7 470 000	7 694 100	7 924 923
62104000041 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TANDA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
62104000042 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TIEDO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
62104000045 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ASSUEFRY	6 360 000	6 550 800	6 747 324
62104000050 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUASSI-DATEKRO	4 990 000	5 139 700	5 293 891
62104000052 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Transua	4 990 000	5 139 700	5 293 891
62104000060 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BONDOUKOU	6 960 000	7 168 800	7 383 864
71104000102 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Aboisso	6 990 000	7 199 700	7 415 691
71104000103 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GRAND BASSAM	4 990 000	5 139 700	5 293 891
71104000104 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MOOSSOU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
71104000118 Coordonner les activités d'autonomisation de la Femme, IFEF d'ADIAKE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
76104000035 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Agboville	7 060 000	7 271 800	7 489 954
76104000043 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAABO	7 360 000	7 580 800	7 808 224
76104000044 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TIASSALE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
76104000049 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, CENTRE KIMOU N'GUESSAN FAUSTIN	6 210 000	6 396 300	6 588 189
77104000031 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Affery	7 260 000	7 477 800	7 702 134
77104000032 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MONTEZO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
77104000034 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ADZOPE	6 960 000	7 168 800	7 383 864
77104000044 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Yakassé-Afobrou	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000368 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus-Cocody	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000369 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TREICHVILLE	7 710 000	7 941 300	8 179 539
78104000370 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre d'Alphabétisation Père Antonino Celona-Port Bouet, IFEF	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000371 Mettre en œuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ANOUMABO ESPOIR	4 995 000	5 144 850	5 299 196

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 906 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
78104000372 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF CAMP GALLIENI	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000373 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BINGERVILLE	6 710 000	6 911 300	7 118 639
78104000374 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABOBO-DOUME	8 660 000	8 919 800	9 187 394
78104000375 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Songon	7 010 000	7 220 300	7 436 909
78104000377 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Money Gram UNW Adopodoumé	7 560 000	7 786 800	8 020 404
78104000378 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARIE EUGENIE COCODY ANGRE	20 600 000	20 600 000	20 600 000
78104000411 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARIE-THÉRÈSE H.B.	0	21 218 000	21 854 540
78104000419 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF AGBAN	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000452 Organiser les examens de fin de formation des IFEF	43 500 000	44 805 000	46 149 150
78104000454 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARCORY	8 480 000	8 713 800	8 975 214
78104000455 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUIMASSI	4 300 000	4 429 000	4 561 870
78104000456 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ANYAMA	7 800 000	8 034 000	8 275 020
78104000457 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON MAIRIE	8 660 000	8 919 800	9 187 394
78104000458 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF AKOUEDO	5 810 000	5 984 300	6 163 829
78104000459 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF PORT-BOJET	8 060 000	8 301 800	8 550 854
78104000461 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF RIVIERA STE FAMILLE	10 160 000	10 464 800	10 778 744
78104000482 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABOBO-SOGEFIHA	7 660 000	7 889 800	8 126 494
78104000483 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Notre Dame de l'Incarnation Cocody	4 995 000	5 144 850	5 299 196
78104000486 Coordonner et promouvoir les activités des IFEF	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78104000490 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON SOLIC III	7 660 000	7 889 800	8 126 494
78104000513 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ATTECOUBE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
79104000036 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DABOU	4 995 000	5 144 850	5 299 196
79104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Grand Lahou	4 995 000	5 144 850	5 299 196
79104000040 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF JACQUEVILLE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
79104000060 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOROU 2	4 995 000	5 144 850	5 299 196
79104000061 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOUPAH	4 995 000	5 144 850	5 299 196

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22119 Promotion de l'approche Genre, de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles	6 908 522 867	5 715 891 397	18 962 270 782
4 Investissements	304 371 215	92 900 000	9 000 000
Trésor	304 371 215	92 900 000	9 000 000
78104000044 Construire et équiper IFEF de Dabou	28 000 000	33 400 000	0
78104000531 Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF d'ADIOPODOUME	40 000 000	59 500 000	9 000 000
71104000074 Réhabiliter, Construire et équiper des IFEF Adiaké	36 371 215	0	0
23104000024 Construction et équipement de l'IFEF d'Odienné	200 000 000	0	0
2211904 Renforcement des capacités des femmes et jeunes filles entrepreneures	2 361 124 208	1 376 637 275	11 829 672 667
2 Biens et services	138 750 000	142 912 500	147 199 875
78104000382 Piloter le conseil national de femme	4 000 000	4 120 000	4 243 500
78104000447 Apporter un appui financier aux femmes pour la création d'AGR	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78104000472 Organiser la Journée internationale de l'entrepreneuriat féminin	27 000 000	27 810 000	28 644 300
78104000473 Former et sensibiliser les femmes et groupements féminins en entrepreneuriat	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78104000496 Organiser la Journée mondiale de la femme rurale	27 500 000	28 325 000	29 174 750
90104000008 Coordonner les activités d'autonomisation économique de la femme	35 250 000	36 307 500	37 396 725
3 Transferts	296 425 000	333 724 775	353 472 792
78104000366 Apporter un appui à l'achat des titres de transport SOTRA des auditrices	46 425 000	47 817 750	49 252 283
78104000504 Fond d'amitié et de coopération Ivoir-Burkinabé pour la promotion de la femme (FACIBF)	250 000 000	285 907 025	304 220 509
4 Investissements	1 925 949 208	900 000 000	11 329 000 000
Trésor	1 925 949 208	900 000 000	11 329 000 000
90104000005 Projet de Construction des Usines des Femmes de Côte d'Ivoire "USIFEM-CÔTE D'IVOIRE"	1 825 949 208	400 000 000	0
78104000451 Projet Autonomisation de la Femme rurale	100 000 000	500 000 000	11 329 000 000

II.2.3. Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille	Action 3.1: Promotion des conditions de bien-être familial
	Action 3.2: Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel de protection des familles

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Consolider les valeurs familiales fondamentales	Nombre de familles vulnérables accueilles	2 620	3 500	4 000	4 500	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPF
	Nombre de réunifications familiales réalisées	610	700	750	800	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPF
	Nombre de familles formées en compétence de vie familiale	-	3 000	3 500	4 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPF
OS 2 : Renforcer le système de protection de la famille	Proportion de commissions locales de la famille fonctionnelles	-	34%	66%	100%	(Nombre de commissions locales fonctionnelles / Nombre total de commissions locales installées) X 100 Effectif total : 44 commissions locales installées Source : Rapport d'activités DPF

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 3 : PROMOTION ET CONSOLIDATION DE LA FAMILLE	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	603 673 000	644 188 844	653 702 836
Transferts	140 500 000	155 732 688	164 228 959
Investissements	285 385 410	804 000 000	1 062 668 819
Trésor	285 385 410	804 000 000	1 062 668 819
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22120 Promotion et consolidation de la Famille	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
2212001 Promotion des conditions de bien-être familial	969 535 410	1 516 826 788	1 790 895 086
2 Biens et services	543 650 000	557 096 100	563 997 308
11104000037 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Centre Socio-Educatif de Yamoussoukro	12 180 000	12 545 400	12 921 762

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22129 Promotion et consolidation de la Famille	1 029 758 410	1 803 921 532	1 880 600 613
14104000031 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de DIMBOKRO	9 180 000	9 455 400	9 739 062
15104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Daoukro	9 780 000	7 210 000	7 426 300
16104000026 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BONGOUANOU	9 780 000	10 073 400	10 375 602
17104000040 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Centre Socio-Educatif de BOUAKE	9 780 000	10 073 400	10 375 602
17104000051 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de BEOUMI	8 780 000	9 043 400	9 314 702
18104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe socio-éducatif de Boniérédougou (Dabakala)	8 280 000	8 528 400	8 784 252
18104000044 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de DABAKALA	8 460 000	8 713 800	8 975 214
22104060036 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Touba	7 000 000	7 210 000	7 426 300
23104000018 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de ODIENNE	9 330 000	9 609 900	9 898 197
23104000023 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Madinani	7 000 000	7 210 000	7 426 300
25104000021 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de SIRASSO	8 880 000	9 146 400	9 420 792
25104000024 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de KORHOGO	9 680 000	9 970 400	10 269 512
28104000022 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BOUNA	7 630 000	7 858 900	8 094 667
31104000042 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'ISSIA	7 930 000	8 167 900	8 412 937
31104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de DALOA	8 180 000	8 425 400	8 676 162
31104000054 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Vavoua	7 000 000	7 210 000	7 426 300
31104000065 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Zoukougbeu	7 000 000	7 210 000	7 426 300
32104000035 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Oumé	7 030 000	7 240 900	7 458 127
32104000045 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Diégonefi	7 000 000	7 210 000	7 426 300
32104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Gagnoa	7 000 000	7 210 000	7 426 300
35104000032 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Bouafé	7 200 000	7 416 000	7 638 480

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22120 Promotion et consolidation de la Famille	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
41104000027 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de MAN	8 800 000	9 064 000	9 335 920
41104000037 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Logouélé	8 000 000	8 240 000	8 487 200
41104000038 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Mahapleu (Denané)	7 200 000	7 416 000	7 638 480
41104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Zouan-Hounien	7 000 000	7 210 000	7 426 300
42104000022 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de GUIGLO	8 000 000	8 240 000	8 487 200
42104000033 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Tai	7 000 000	7 210 000	7 426 300
43104000023 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Duékoué	8 760 000	9 022 800	9 293 484
43104000024 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de Grand Gbapleu (EX CACE)	8 790 000	9 053 700	9 325 311
51104000040 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de DIVO	8 080 000	8 322 400	8 572 072
55104000016 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de TABOUI	7 630 000	7 858 900	8 094 667
55104000019 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de GRAND BEREBY	8 230 000	8 476 900	8 731 207
56104000016 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Soubre	7 530 000	7 755 900	7 988 577
61104000054 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Abengourou	7 000 000	7 210 000	7 426 300
62104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BONDOUKOU	7 980 000	8 219 400	8 465 982
62104000064 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Tanda	7 000 000	7 210 000	7 426 300
76104000058 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Agboville	7 000 000	7 210 000	7 426 300
76104000059 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de TIASSALE	7 000 000	7 210 000	7 426 300
77104000035 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ADZOPE	9 980 000	10 279 400	10 587 782
77104000051 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Yakasse Attobrou	7 000 000	7 210 000	7 426 300

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22120 Promotion et consolidation de la Famille	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
7104000052 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Akoupé	9 000 000	9 270 000	9 548 100
7104000053 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Alépé	7 000 000	7 210 000	7 426 300
7104000380 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social AVENUE 1 TREICHVILLE	8 500 000	8 755 000	9 017 650
7104000384 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif PORT-BOUET	8 230 000	8 475 900	8 731 207
7104000386 Apporter un soutien aux populations en difficulté	60 000 000	61 800 000	63 654 000
7104000436 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social KOUMASSI CENTRE	8 980 000	9 249 400	9 526 882
7104000437 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social COCODY NORD	8 960 000	9 228 800	9 505 664
7104000438 Coordonner et animer les activités d'opérationnalisation de la commission de la famille	24 000 000	24 720 000	15 649 925
7104000487 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social ADJAME 220 LOGEMENTS	10 280 000	10 588 400	10 906 052
7104000491 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ADJAME SANTE	8 980 000	9 249 400	9 526 882
7104000518 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Yopougon Port Bouët II	8 830 000	9 094 900	9 367 747
7104000525 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ABOBO GARE	8 830 000	9 094 900	9 367 747
7104000536 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Abedjinkouté (Songon)	7 000 000	7 210 000	7 426 300
9104000003 Organiser la Journée Internationale de la Famille	33 000 000	33 990 000	35 009 700
3 Transferts	140 500 000	155 732 688	164 228 959
7104000427 Soutenir les ménages vulnérables	140 500 000	155 732 688	164 228 959
4 Investissements	285 385 410	804 000 000	1 062 668 819
Trésor	285 385 410	804 000 000	1 062 668 819
7104000415 Construire et réhabiliter les CSE (Port-Bouët, Koumassi, Cocody, Adjamé 220 Lgts, Dabakala)	180 000 000	276 900 000	367 000 000
7104000385 Construire des bâtiments au CSE Treichville Avenue 1	42 093 087	0	0
7104000047 Construire et équiper le Complexe Socio-Educatif d'Akoupé	29 292 323	100 000 000	207 591 817
2104000032 Construire et équiper 4 complexes socio-éducatifs dans la Région du PORO (Korhogo, Sinématiali, Mbengué et Dikodougou)	0	328 000 000	328 000 000
24104000031 Construire et équiper le complexe socio-éducatif de Ferkessédougou	34 000 000	100 000 000	160 077 002

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22120 Promotion et consolidation de la Famille	1 029 758 410	1 603 921 532	1 880 600 613
2212002 Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel de protection des familles	60 223 000	87 092 744	89 705 527
2 Biens et services	60 223 000	87 092 744	89 705 527
78104000439 Prendre en charge les enfants privés de cellule familiale	6 000 000	6 180 000	6 365 400
78104000526 Coordonner les activités de Promotion et de Consolidation de la Famille	27 800 000	28 634 000	29 493 020
90104000010 Coordonner les activités de prise en charge des urgences médicales	26 423 000	52 278 744	53 847 107

II.2.4. Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	Action 4.1: Amélioration du dispositif de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables
	Action 4.2: Renforcement de la lutte contre la traite, l'exploitation et les violences faites aux enfants

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2023	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2025	2026	2027	
OS 1 : Améliorer la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité	Nombre d'OEI et leur famille bénéficiant de soins et de soutiens selon les normes AQ par an	171 478	125 000	145 000	165 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités PNOEV
	Proportion d'enfants en situation de rue identifiés ayant bénéficié d'une assistance par an	78,44%	75%	80%	85%	(Nombre d'enfants en situation de rue identifiés ayant bénéficié d'une assistance par an / Nombre total d'enfants en situation de rue identifiés par an) x 100 Prévision : 10 000 enfants en situation de rue Source : Rapport d'activités PPEAV
	Nombre d'enfants encadrés dans les Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE)	19 122	21 000	23 000	25 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPE
	Nombre d'enfants pris en charge dans les Etablissements de Protection de Remplacement (EPR)	841	750	800	870	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPE
OS 2 : Améliorer les pratiques communautaires en matière de protection de l'enfant	Nombre de localités disposant de mécanismes communautaires de protection des enfants	2 901	2 951	3 001	3 051	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPE
	Nombre d'enfants victimes de violences et de négligences référés pris en charge	5 465	5 375	5 487	5 629	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPE

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2025	2026	2027
PROGRAMME 4 : PROTECTION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS VULNÉRABLES	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 697 563
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	2 937 084 980	3 268 583 391	3 316 856 925
Transferts	21 430 794	23 754 272	25 050 228
Investissements	2 653 231 964	5 506 820 863	5 783 790 410
Trésor	1 653 231 964	4 052 570 863	5 010 790 410
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	1 000 000 000	1 454 250 000	773 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 697 563
2212101 Amélioration du dispositif de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables	2 953 788 168	5 873 145 196	6 214 103 831
2 Biens et services	368 140 000	442 570 061	447 263 193
31104000082 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Tazibouo (Dalca)	13 000 000	13 350 000	13 791 700
71104000077 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE de Bileoulékro	8 040 000	8 281 200	8 529 636
76104000060 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Azaguié Gare	6 650 000	6 849 500	7 054 985
78104000389 Mettre en oeuvre et coordonner la Politique Nationale de Protection de l'Enfant	34 600 000	59 023 861	52 210 607
78104000420 Apporter un soutien social aux pensionnaires Centre d'éducatif zone IV C	218 350 000	224 900 500	231 647 515
78104000506 Organiser des séances de sensibilisation de masse et de proximité sur la traite des enfants	12 500 000	32 875 000	33 861 250
78104000529 Réaliser une mission permanente de veille, de régulation et d'orientation sur les questions relatives à l'adoption (ACACI)	60 000 000	81 800 000	84 254 000
90104000001 Organiser la journée de l'enfant en situation de rue	15 000 000	15 450 000	15 913 500
3 Transferts	21 430 794	23 754 272	25 050 228
78104000390 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnières privées	16 430 794	18 604 272	19 745 728
78104000477 Prendre en charge les hospitalisations et obsèques des enfants poupon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
4 Investissements	2 564 217 374	5 406 820 863	5 741 790 410
Trésor	1 564 217 374	3 952 570 863	4 968 790 410
90104000015 Programme de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables - phase II	210 000 000	963 566 123	1 075 561 555

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 611 747 738	8 799 156 526	9 125 697 563
90104000014 Programme de coopération CI-UNICEF protection enfants et adolescents - phase II	164 604 631	1 207 392 001	1 716 095 368
78104000534 Réhabiliter, construire et équiper un Bâtiment R+1 à la pouponnière de Yopougon Attié	29 000 000	100 000 000	303 146 063
78104000463 Réhabiliter et équiper le centre éducatif zone 4c	29 000 000	70 000 000	70 001 430
78104000442 Prendre en charge les enfants et orphelins du SIDA	911 612 743	911 612 739	911 612 739
78104000440 Programme de coopération CI-UNICEF protection enfants et adolescents	100 000 000	0	0
41104000034 Construire et équiper le Centre de Réinsertion Socio-Educatif de Man	120 000 000	700 000 000	892 373 256
Financement extérieur	1 000 000 000	1 454 250 000	773 000 000
78104000442 Prendre en charge les enfants et orphelins du SIDA	1 000 000 000	1 454 250 000	773 000 000
2212102 Renforcement de la lutte contre la traite l'exploitation et les violences faites aux enfants	2 657 959 570	2 926 013 330	2 911 593 732
2 Biens et services	2 568 944 980	2 826 013 330	2 869 593 732
11104000041 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE SOPIM (Yamoussoukro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11104000042 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de BONZI (Yamoussoukro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15104000026 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR L'ENFANCE DE ZANZANOU	4 990 000	5 139 700	5 293 891
15104000038 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Zanzanou (Dugué)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16104000018 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE D'ASSE-ASSASSO (BONGOUANOU)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
17104000043 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Bouaké	256 376 760	264 068 063	271 990 105
17104000058 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de DJEBONOUA	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18104000040 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE FOUMBOLO	8 760 000	9 022 800	9 293 484
18104000041 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CACE de Bokala Niampondougou (Dabakala)	4 995 000	5 144 850	5 299 196
23104000022 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Odienné	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24104000029 Apporter un soutien aux enfants du Centre d'Accueil pour Enfants en Difficulté de Ferkéssédougou (CAEDF)	214 800 000	241 244 000	248 481 320
24104000030 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Ferkéssédougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25104000030 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE COMPLEXE 2 (Korhogo)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26104000020 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de KOUTO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
31104000063 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE QUARTIER BAOULE (Daloa)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000044 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de GOTA BAOULE	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36104000012 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Gbemazo (Worofa)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36104000013 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Sagoua (Kamalo)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41104000031 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de ZOUAN HOUNIEN	5 640 000	5 809 200	5 983 476

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 697 563
41104000036 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Bin-Houyé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51104000046 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Divo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56104000024 Apporter un soutien aux enfants du Centre d'Accueil pour Enfants en Difficulté de Soubre (CAEDS)	89 000 000	111 670 000	115 020 100
56104000025 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE MAMAN ZADIKANY de Soubre	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE Yakassé-Feyassé (Abengourou)	6 290 000	6 478 700	6 673 061
61104000037 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Niablé	8 000 000	8 240 000	8 487 200
61104000039 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE L'INDENIE DJUABLIN	6 360 000	6 550 800	6 747 324
61104000042 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE ZINZENOU (ABENGOUROU)	6 000 000	6 180 000	6 365 400
61104000053 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE les Etoiles du Djuablin Agnibléko	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62104000053 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance N'dakro (Koun-Fao)	4 995 000	5 144 850	5 299 196
62104000052 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de TIEDIO	6 040 000	6 221 200	6 407 836
62104000063 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'AMANVI	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71104000078 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE REVE D'ENFANTS de Moossou	8 140 000	8 384 200	8 635 726
71104000079 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de TIAPOUM	18 960 000	19 528 800	20 114 664
71104000080 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE POL AMEWE D'ABIATY (ABOISSO)	7 640 000	7 869 200	8 105 276
71104000081 Apporter un soutien social aux pensionnaires CPPE DE NOE (ABOISSO)	6 240 000	6 427 200	6 620 016
71104000082 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE LES PAPILLONS D'ADIAKE (ABOISSO)	9 540 000	9 826 200	10 120 986
71104000083 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE LES MOINEAUX D'AYAME (ABOISSO)	4 995 000	5 144 850	5 299 196
71104000084 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE FRAMBO (ABOISSO)	12 603 813	12 981 927	13 371 385
71104000086 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'aboisso	6 640 000	6 839 200	7 044 376
71104000087 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de Adienou	6 660 000	6 859 800	7 065 594
71104000088 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de Samo	6 260 000	6 447 800	6 641 234
71104000089 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE SAYKRO (ABOISSO)	6 660 000	6 859 800	7 065 594
71104000093 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE ROSA D'ABOISSO	7 560 000	7 786 800	8 020 404
71104000094 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la petite enfance de Grand-Bassam	7 000 000	7 210 000	7 426 300
71104000095 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance Eboinda (Tiaoum)	7 060 000	7 271 800	7 489 954
71104000096 Animer le CPPE de N'guémé (TIAPOUM)	7 180 000	7 395 400	7 617 262

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 667 563
71104000101 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE KOTOAGNUAN (ABOISSO)	6 660 000	7 065 800	7 277 774
71104000105 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans la garderie GARDERIE D'ENFANTS DE TOUMANGUIE-VILLAGE	6 160 000	6 344 800	6 535 144
71104000106 Apporter un soutien social aux activités de l'Orphelinat de Grand-Bassam	261 418 381	289 260 933	297 938 760
71104000108 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE EJAMBO (ABOISSO)	12 085 462	12 448 026	12 821 467
71104000110 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Adaou	5 860 000	6 035 800	6 216 874
71104000111 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) Aka Aoulé d'Aboisso	6 010 000	6 190 300	6 376 009
71104000112 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE PÈRE OSCAR DE MAFERE (ABOISSO)	5 600 000	5 768 000	5 941 040
76104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance Tiassalé	6 630 000	6 828 900	7 033 767
76104000039 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de N'douli	8 060 000	8 241 800	8 429 054
76104000045 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE Grand Moucho (Agboville)	19 065 468	19 627 132	20 215 946
76104000048 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Agboville	7 860 000	7 889 800	8 126 494
76104000050 Apporter un soutien aux enfants du Centre de Travail pour Enfants d'Agboville (CTEA)	32 482 050	53 456 512	55 060 207
76104000054 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE GAN EDEN (Agboville)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76104000055 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE MESANGES (Agboville)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76104000056 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de N'ZIANOUAN	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76104000057 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la CRECHE/GARDERIE Aboudé KOUASSIKRO (Agboville)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77104000038 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de Memni (Alépé)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
77104000039 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE Grâce d'Alhoutoulé (Alépé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77104000041 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE D'ANANGUIE (ADZOPE)	7 260 000	7 477 800	7 702 134
77104000045 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de OGHLWAPO	5 860 000	6 035 800	6 216 874
77104000049 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Adzopé 2	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77104000050 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de YAKASSE ATTOBROU	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000391 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance de Koumassi Nord Est Mamie Adjoua	6 010 000	6 190 300	6 376 009
78104000395 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance COCODY SUD	6 860 000	7 065 800	7 277 774

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2025	2026	2027
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 611 747 738	8 799 158 526	9 125 697 563
78104000396 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre de Protection de la Petite Enfance YOPOUGON ATTIE	7 060 000	7 271 800	7 489 954
78104000397 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Yopougon	269 000 456	297 070 470	305 982 584
78104000398 Organiser la Journée de l'Enfant Africain	20 600 000	21 218 000	21 854 540
78104000399 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance d'Anono	7 560 000	7 786 800	8 020 404
78104000400 Apporter un appui au fonctionnement du Parlement des enfants	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000412 Gérer les activités de la Pouponnière MTHB	255 957 338	283 636 058	292 145 140
78104000430 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) les hammeux de la Palmeraie	7 260 000	7 477 800	7 702 134
78104000443 Coordonner les interventions en matière de protection de l'enfant	2 000 000	2 060 000	2 121 800
78104000489 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (C P P E) Mamie ADJOUA	5 950 000	6 138 800	6 322 964
78104000497 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE DJAKO DJOMAN D'AZITO	7 060 000	7 271 800	7 489 954
78104000515 Apporter un soutien social aux pensionnaires de l'Orphelinat de BINGERVILLE	370 891 908	402 018 665	414 079 225
78104000537 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'ABOUABOU	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000538 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE AKW-DJEMIN BINGERVILLE	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000539 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de MAMIE ADJOUA YOPOUGON	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000540 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE DJOROGOBI TE CITE SIR	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000541 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la garderie du DEBARCADERE LOCODJORO (Yopougon)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000542 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la CRECHE/GARDERIE MTHB (Adjamé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79104000034 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Debou	299 923 344	348 921 044	318 188 676
79104000043 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la GARDERIE D'ENFANTS DE VIEIL AKLOJ (DABOU)	4 500 000	4 635 000	4 774 050
4 Investissements	89 014 590	100 000 000	42 000 000
Trésor	89 014 590	100 000 000	42 000 000
76104000051 Réhabiliter, Etendre et Equiper le Centre de transit d'Agboville pour les enfants en situation de rue	31 014 590	0	0
71104000117 Réhabiliter, construire et équiper le CPPE d'Eboinda	29 000 000	50 000 000	21 000 000
71104000116 Réhabiliter, construire et équiper le CPPE d'Abiaty	29 000 000	50 000 000	21 000 000